

Table des matières

Objectif général.....	3
Introduction.....	3
1 Les différentes définitions de l'économie	4
1.1 L'économie est une science de la richesse.....	4
1.2 L'économie est une science de l'échange marchand	4
1.3 L'économie est une science de la rareté et des choix efficaces.....	5
2 Les définitions de synthèse	7
2.1 - Définition d'E Malinvaud.....	7
2.2 - Définition de P Samuelson	7
3 Les étapes de la méthode de la science économique.....	8
3.1 Les variables	9
3.2 Les hypothèses	10
3.3 Les modèles	10
Objectif général.....	11
1 Les agents économiques	11
1.1 Les ménages	11
1.2- L'entreprise :	11
1.3 L'administration publique	12
1.4 Institutions sans but lucratif.....	12
1.5 Le reste du monde.....	12
2 Les opérations économiques.....	13
2.1 Les opérations sur biens et services.....	13
2.1.1 La production.....	13
2.1.2 La consommation :	14
2.1.3 La formation brute de capital fixe :	14
2.1.4 Les échanges extérieurs :	15
2.2- Les opérations de répartition.....	15
2.2.1- Salaire et traitement brut :	15
2.3 Les opérations financières.....	16
3 Les marchés	17
4 Le circuit économique	17

4.1 Cas d'une économie simplifié.....	17
---------------------------------------	----

Chapitre 1

Objet et méthode de la science économique

Objectif général

Connaître le champ d'intervention de la science économique et se familiariser avec les notions de base de l'économie.

Définir la méthode scientifique en sciences économiques.

Introduction

L'objet d'une discipline quelconque est le domaine de recherche et d'application de cette discipline. Si la physique et la chimie se donnent une seule définition pour leur objet qui est l'étude des phénomènes de la nature pour la physique et l'étude des corps minéraux et non minéraux pour la chimie, la science économique, vu la divergence de ses définitions, se donne plusieurs objets.

Les raisons de cette multiplicité des définitions de l'objet de la science économique sont au nombre de deux :

- **La complexité du comportement socio-économique** qui est évolutive, puisque les phénomènes économiques évoluent d'une époque historique à une autre et par conséquent la définition de l'objet de l'économie change aussi.
- **La complexité du comportement des individus** qui forment la société. L'économiste ne peut être neutre vis-à-vis de la société dont il appartient, il appartient à cette société et porte donc ses valeurs morales. Ainsi, l'économie est l'étude de l'utilisation des ressources pour la puissance nationale lorsque l'idéologie retenue est le nationalisme. Alors que l'économiste proposera, comme objet de l'économie, la recherche des moyens permettant la satisfaction des besoins essentiels de la communauté si l'idéologie étant le socialisme.

1 Les différentes définitions de l'économie

L'objet de l'économie est lié à un environnement économique, il est, donc, de caractère évolutif, de la science des richesses, à la science de l'échange et à la science de la rareté.

1.1 L'économie est une science de la richesse

Citons quelques définitions qui se basent sur la notion de richesse :

- D'abord l'économiste classique **J.B Say** a donné la définition suivante : ***L'économie politique enseigne comment se forment et se consomment les richesses qui satisfont aux besoins des sociétés.***
- Ensuite **J. Garnier** présente la définition suivante : ***L'économie politique est la science de la richesse, c'est-à-dire la science qui a pour but de déterminer comment la richesse doit être le plus rationnellement produite, échangée, répartie, employée dans l'intérêt des individus comme dans celui de la société tout entière.***
- D'autres définitions similaires, celles de **Robert Turgot** en 1766 dans son ouvrage « *Essai sur la formation et la distribution des richesses* » et d'**Adam Smith** considéré comme père fondateur de l'économie politique, qui dix ans plus tard, a publié son ouvrage « *Recherches sur la nature et les causes de la richesse des nations* ».

En suivant ces définitions, l'enrichissement est le but fondamental de l'individu et de la société. La science économique est définie alors comme la science de la richesse, de la même façon qu'il y a une science de la lumière et des planètes.

1.2 L'économie est une science de l'échange marchand

Un bien ou un service n'a pas de valeur en soi, il n'a de valeur que s'il satisfait un besoin, que s'il a une utilité. Or le problème qui se pose est comment vérifier cette utilité et donc comment mesurer la valeur de ces biens ?

C'est à travers l'échange que la valeur d'un bien ou d'un service se manifeste ; cet échange s'opère à travers les marchés. Par conséquent les marchés sont au cœur de la science économique dans la mesure où ils permettent de vérifier l'utilité des biens et de mesurer donc leurs valeurs.

Ces marchés fixent le niveau général des prix, l'économie devient alors une science des prix puisque ce dernier n'est que le résultat de l'échange ; est économique tout (et seulement) ce qui peut se traduire par un prix. Cette conception de l'économie a présenté un intérêt pour plusieurs auteurs qui ont orienté leurs préoccupations théoriques sur l'étude de la formation des prix.

Les principales limites de cette approche sont:

- Selon cette conception, l'économie ne s'intéresse aux activités humaines que dans la mesure où elles s'échangent sur un marché puisqu'elles expriment un besoin. Or l'activité religieuse, par exemple, bien qu'elle exprime un besoin et occupe une portion non négligeable du temps, n'engendre pas un prix ;
- Les économies primitives sont des économies sans échange ;
- Avec l'intervention des Etats dans l'économie, apparaît une production non marchande, les biens publics, qui bénéficient à toute la collectivité. Ce sont essentiellement les services de santé, d'éducation et d'infrastructure. Ces derniers sont à l'origine de l'apparition de toute une branche de l'économie : l'économie Publique.

Une conception permet de tenir compte des insuffisances citées ci-dessus, définit l'économie comme la science des choix efficaces. En effet, les biens publics et les activités religieuses sont des choix délibérés de la part des individus et des pouvoirs publics ; l'économie est donc une science des choix efficaces.

1.3 L'économie est une science de la rareté et des choix efficaces

Lionel Robbins a défini l'économie comme *la science qui étudie le comportement humain en tant que relation entre les fins et les moyens rares à usage alternatif*.

Cette définition part de l'idée que la rareté des ressources oblige à faire des choix. La rareté est une situation de non abondance des ressources telles que pour satisfaire les besoins, il faut dépenser un effort en travail ou consentir des sacrifices.

Selon **Paul Samuelson** la rareté est une loi qui s'impose à tous et ce n'est qu'au Paradis qu'on pourrait accéder à tous les biens qui permettent de satisfaire tous nos besoins.

Puisque les moyens sont rares, il y a lieu de les utiliser de façon efficace. Les agents économiques ont des besoins illimités alors que leurs ressources sont limitées, se pose alors le

problème de choix. C'est le cas au niveau micro-économique (producteur, consommateur) et au niveau macro-économique (Etat) où ces agents économiques sont confrontés à un choix de maximisation de la fonction objective sous les contraintes usuelles. Le consommateur, face à un budget limité et compte tenu des prix des biens, cherche à affecter ses dépenses de telle sorte que sa satisfaction soit maximale. Le producteur, face à ses ressources limitées et le prix des facteurs de production, choisira la technique qui rendra sa production maximale.

Ainsi le père de famille, qui a un salaire mensuel limité, doit choisir, par exemple, entre l'alimentation et les vêtements. Si la famille préfère bien manger ça serait au dépend de l'habillement. A l'échelle d'un pays, avoir plus d'armes pour se défendre c'est avoir tant d'université en moins.

Néanmoins, cette approche soulève les limites suivantes :

- Les biens réels, matériels ne sont pas les seuls objets économiques, le temps est une ressource rare qui doit être classée parmi les objets économiques car chacun d'entre nous n'en dispose que d'une quantité limitée.
- L'esprit de maximisation n'est pas spécifique à l'économie, on le retrouve, par exemple, dans la démarche d'un entraîneur d'une équipe sportive, qui à l'occasion d'un match, va composer l'équipe la plus performante compte tenu de son effectif disponible et de la forme de chacun de ses joueurs.
- La démarche rationnelle qui s'appuie sur les choix est dépourvue de tout contexte social et historique ; elle se contente, à la limite, de l'étude de l'activité économique d'un homme isolé sur une île.

D'autres approches de synthèse ont pris en considération les différentes conceptions de l'économie citées ci-dessus.

2 Les définitions de synthèse

Dans ces définitions, on sort du contexte restreint de la science des choix pour tenir compte de la société et des institutions. Particulièrement on va citer les définitions d'E. Malinvaud et de P. Samuelson.

2.1 - Définition d'E Malinvaud

Dans son ouvrage « Leçons de théorie micro-économique », E Malinvaud a donné la définition suivante : L'économie est la science qui étudie comment les ressources rares sont employées pour la satisfaction des besoins des hommes vivant en société ; elle s'intéresse, d'une part, aux opérations essentielles que soient la production, la distribution et la consommation des biens et, d'autre part, aux institutions et aux activités ayant pour objet de faciliter ces opérations.

Si nous décomposons cette définition en mots clefs, nous pouvons dire que l'objet de l'économie tourne autour des notions suivantes : besoins, ressources, hommes vivant en société, opérations et institutions ; certaines de ces notions feront l'objet de la section suivante.

2.2 - Définition de P Samuelson

Dans son ouvrage « l'économique », P Samuelson a présenté la définition suivante : L'économie est l'étude de la façon dont l'homme et la société choisissent avec ou sans recours à la monnaie, d'employer des ressources productives rares qui sont susceptibles d'emplois alternatifs pour produire divers biens, et les distribuer en vue de la consommation, présente ou future, des différents individus et groupes qui constituent la société.

A travers cette définition, l'objet de la science économique étant la recherche de solutions efficaces aux problèmes que produire ? Comment produire ? et pour qui produire ? L'objet de toute économie c'est de répondre à ces trois questions fondamentales.

Cette problématique du « que, comment et pour qui produire », qui est commune à toutes les sociétés, ramène l'activité économique à trois actes fondamentaux : la production, consommation, et la répartition.

L'acte économique provient du fait que la nature ne fournit pas gratuitement et en quantités illimitées ce que les hommes ont besoin ; ces derniers doivent donc travailler et s'organiser de façon à satisfaire leurs besoins en utilisant les ressources dont ils disposent.

3 Les étapes de la méthode de la science économique

Pour élaborer des lois, l'économiste suit une démarche scientifique qui passe par les étapes suivantes :

- La phase d'observation des phénomènes économiques qui est fournie par l'économie descriptive et par la statistique.

- La phase d'abstraction qui consiste à simplifier la réalité en dissociant les aspects essentiels des aspects secondaires. L'abstraction est une opération qui consiste à isoler certains éléments essentiels en négligeant les autres.

- La phase déductive comprend :
 - l'élaboration des hypothèses

 - L'élaboration des lois par un raisonnement causal.

- La phase de vérification de la théorie qui consiste à confronter la théorie à la réalité pour tester sa pertinence. La vérification de la théorie peut être réalisée par l'utilisation des séries statistiques et des modèles mathématiques et/ou économétriques. Si la théorie est vérifiée par les faits, elle est acceptée sinon elle est rejetée, la cause se trouve très souvent dans les hypothèses qui sont mal formulées.

Cette démarche méthodologique est identique à celle de la recherche scientifique sauf en ce qui concerne l'expérimentation qui est difficile à y recourir pour les sciences sociales ; l'économie ne repose sur aucun travail de laboratoire. Néanmoins ces dernières années, certains économistes recourent à l'expérimentation pour formuler certaines lois de comportement, notamment l'américain V Smith qui a obtenu le prix Nobel d'économie en 2002 pour avoir fait de l'expérience en laboratoire un instrument d'analyse économique empirique, en particulier dans l'étude de différentes structures de marché.

3.1 Les variables

Les théories s'élaborent à partir des variables. Une variable, telle que le prix par exemple, est une grandeur pouvant prendre différentes valeurs possibles. Il existe plusieurs distinctions possibles entre les différentes variables :

- Variables endogènes ou induites et variables exogènes ou autonomes (indépendantes) :
- Dans un modèle, certaines variables sont considérées comme des données, par exemple celles relatives à des périodes antérieures, celles résultant de décisions des pouvoirs publics (taux de taxation, déficit budgétaire), celle décrivant l'environnement international (prix du pétrole) ; ce sont les variables exogènes. Les variables exogènes proviennent généralement d'autres modèles, d'une autre étude ou encore d'une autorité (Etat, extérieur, groupe social) ; dans ce dernier cas, on parle de variables instrumentales ou de variables de commande ou encore de politique économique.
- D'autres variables, qui se déduisent par le fonctionnement et la résolution du modèle, sont dites endogènes.
- Une variable endogène est une variable expliquée dans le cadre de la théorie alors qu'une variable exogène est déterminée par des éléments indépendants de la théorie et influe sur les variables endogènes.

Exemples :

- La production agricole, comme variable endogène est influencée par les conditions climatiques qui sont des variables exogènes. Alors que la production agricole n'affecte en rien les conditions climatiques.
- Les prix sur le marché sont des variables exogènes pour les décisions de consommation et de production.
- Toutefois, certaines variables peuvent être à la fois exogène et endogène suivant le problème qu'on se pose. La pluviométrie, par exemple, est considérée par l'économiste comme une variable exogène alors qu'elle est considérée comme variable endogène du point de vue du météorologue.

3.2 Les hypothèses

Dans l'élaboration des théories, la formulation des hypothèses constitue l'étape cruciale. Une hypothèse est un énoncé qui cherche à expliquer comment deux variables sont liées entre elles. Par exemple, l'offre (q) est fonction croissante du prix p ; $q = q(p)$; plus le prix des pommes de terre augmente plus l'agriculteur est incité à produire plus de pomme de terre.

3.3 Les modèles

En économie, un modèle est une représentation simplifiée de la réalité économique ou d'une partie de celle-ci : par exemple la croissance, le commerce international, la monnaie, une entreprise ou un ménage. Comme dans les autres disciplines scientifiques les modèles économiques utilisent le formalisme mathématique qui permet de représenter le modèle sous forme d'équations ou plus simplement de diagramme. Ces modèles admettent des solutions simples ou permettent des simulations informatiques ou des calculs analytiques qui peuvent être comparées aux données mesurées comme le PIB ou l'inflation.

On peut dégager quatre types de modèles :

- **Les modèles descriptifs** décrivent les phénomènes réels sans rien préjuger de leur explication, ou de leur prévision, ou d'une quelconque action sur leur évolution.
- **Les modèles explicatifs** se proposent d'expliquer non seulement la régularité suggérée par les modèles descriptifs mais aussi les enchaînements de cause à effet qui se constatent entre les phénomènes.
- **Les modèles prévisionnels** utilisent les résultats obtenus dans l'analyse descriptive et explicative des faits. Ils reposent essentiellement sur l'extrapolation du passé fondée sur une constance structurelle des phénomènes.
- **Les modèles décisionnels** cherchent à dégager les mesures à entreprendre en vue d'obtenir un résultat désiré.

Chapitre 2

Présentation de l'activité économique

Objectif général

Présenter les différentes composantes de l'activité économique.

1 Les agents économiques

L'agent économique est une personne physique ou morale prenant des décisions d'ordre économique. L'agent économique peut être un individu, un ménage, une entreprise, un pays, une collectivité territoriale ou encore une instance internationale... Chaque agent économique est caractérisé par ses fonctions dans l'économie (consommation, investissement etc.).

1.1 Les ménages

Un ménage au sens économique, est une personne physique ou plusieurs personnes physiques (famille...) vivant sous le même toit et dépendant économiquement les uns des autres.

Les ménages jouent un double rôle dans l'économie :

ils fournissent le travail et, en échange, perçoivent un salaire.

ils consomment des biens et services et, en contrepartie, donnent ce que l'on nomme "la dépense des ménages" et qui est en fait le prix des biens et services.

1.2- L'entreprise :

Une entreprise est une structure économique et sociale qui regroupe des moyens humains, matériels, immatériels (service) et financiers, qui sont combinés de manière organisée pour fournir des biens ou des services à des clients dans un environnement concurrentiel (le marché) ou non concurrentiel (le monopole). Une entreprise est généralement dotée d'une structure juridique, et donc légale, dont la forme dépend du cadre législatif et réglementaire en vigueur. Les plus connues étant la société - anonyme, par actions, à responsabilité limitée, coopérative.

1.3 L'administration publique

On appelle administration (ou administration publique) l'ensemble des services chargés d'assurer le fonctionnement d'un État, d'une collectivité territoriale ou d'un service public, et qui sont financés principalement par des prélèvements fiscaux autorisés par le Vote d'un Budget.

L'administration publique se décompose en

Administration d'Etat, elle même subdivisée en :

Administration centrale (Ministères sous l'autorité de Ministres)

Administration déconcentrée (Services sous l'autorité des préfets de région ou de département).

Administration locale décentralisée

Administration du secteur social (Caisses sociales,...).

1.4 Institutions sans but lucratif

ISBLSM est un sigle signifiant en économie (plus particulièrement pour la comptabilité nationale) Institution sans but lucratif au service des ménages. Les ISBLSM ont pour fonction principale de produire des services non marchands pour les ménages, ou encore de vendre des services marchands sans but lucratif (sans profit) (exemple : partis, syndicats, associations,...).

Leurs ressources proviennent en premier lieu des contributions volontaires des ménages et des subventions publiques (France), mais aussi des revenus de la propriété et du produit de la vente des services marchands.

1.5 Le reste du monde

Le reste du monde est un terme désignant l'ensemble des pays ou des zones qui n'appartiennent pas aux groupes déjà spécifiés, dans des analyses économiques. C'est un agrégat économique utilisé pour désigner tous les pays extérieurs au(x) pays désigné(s).

2 Les opérations économiques

Les opérations économiques comportent trois types d'opérations : opérations sur biens et services (production), opérations de répartition et opérations financières.

2.1 Les opérations sur biens et services

Il s'agit de l'ensemble des opérations qui concernent la création et l'utilisation des biens et des services. Parmi elles on distingue :

2.1.1 La production

La production est une activité exercée sous le contrôle et la responsabilité d'une unité institutionnelle qui combine des ressources — main-d'œuvre, capital, biens et services — pour fabriquer des biens ou fournir des services. Ne font pas partie de la production les processus purement naturels sans intervention ou contrôle humain.

Le science économique distingue quatre types de production :

- **La production marchande** : La production marchande est la création de biens ou services destinés à être vendus sur un marché à un prix couvrant au moins leur coût de production. (exemple : vente des voitures).
- **La production non marchande** : La production non marchande correspond à la production de services fournis gratuitement ou quasi-gratuitement par les administrations publiques, les administrations privées (syndicats, partis politiques, fondations à caractère humanitaire) ou les ménages à titre d'employeurs de personnel domestique. Ces services ne peuvent être vendus sur le marché.
- **La production pour usage final propre (autoconsommée)** : La production pour usage final propre correspond aux biens ou services qu'une unité institutionnelle produit et conserve pour sa consommation finale ou sa formation brute de capital fixe. (exemple : la production agricole autoconsommée, production de services de logements réalisée par les ménages qui occupent le logement dont ils sont propriétaires,...).
- **La production financière** : Il s'agit des services produits par les banques ou les institutions financières sont très divers. Certains sont gratuits (utilisation des chèques) et ne

correspondent pas à une production mesurée. D'autres sont payés (cartes bancaires, virements...), les prix et les commissions permettent de mesurer la production.

2.1.2 La consommation :

Elle se décompose en consommation intermédiaire et en dépense de consommation finale (CF).

– **La consommation intermédiaire (CI)** représente la valeur des biens et services marchands détruits dans les différents processus de production. Elle se distingue de la consommation finale car c'est une consommation productive. Elle se distingue également de la formation brute de capital fixe dans la mesure où elle porte sur des biens dont la durée de vie est inférieure à la période annuelle. Il est possible de dissocier la consommation intermédiaire externe (consommation par une branche de produits en provenance d'une autre branche) de l'intra consommation (consommation intermédiaire de produits en provenance de la branche elle-même, exemple du pétrole consommé par une raffinerie).

– **La dépense de consommation finale (CF)** représente la valeur des biens et services utilisés pour la satisfaction directe des besoins individuels ou collectifs. Il est supposé que les produits ne sont pas stockés mais consommés au moment de l'achat, même lorsqu'ils sont durables (exemple de l'achat d'une voiture ou d'un téléviseur). L'achat de logement bénéficie d'un traitement particulier, il est associé à un investissement (formation brute de capital fixe).

2.1.3 La formation brute de capital fixe :

C'est le nom donné à l'investissement. La FBCF est définie comme la valeur des acquisitions (nettes de cession) d'actifs fixes par les producteurs résidents. L'acquisition n'est pas nécessairement un achat, elle peut être le résultat d'une production pour emploi final propre (entreprise produisant un logiciel pour elle-même). L'actif est fixe parce qu'il peut être utilisé de façon continue et répétée pendant plus d'un an. Les actifs fixes peuvent être corporels ou incorporels. Les actifs corporels comprennent les machines, les logements, les bâtiments, les ouvrages du génie civil (ponts, routes...) ainsi que la valeur des grosses réparations de ces actifs. Les actifs incorporels comprennent les acquisitions de logiciels, les dépenses de prospection minière et pétrolière, les acquisitions récréatives, littéraires ou artistiques originales (y compris audiovisuelles). La FBCF des ménages non entrepreneurs individuels ne concerne que l'acquisition de logements neufs ou les grosses réparations effectuées sur

les logements existants. La science économique exclut de la FBCF, l'intensité en recherche développement, qui a pourtant des effets positifs pendant plusieurs années sur la production.

2.1.4 Les échanges extérieurs :

Les exportations et les importations constituent ce que l'on a coutume d'appeler les échanges extérieurs. Les exportations de biens et de services sont des opérations (ventes, troc, dons ou transferts) par lesquelles des résidents fournissent des biens et des services à des non-résidents.

Les importations de biens et de services sont des opérations (achats, troc, dons ou transferts) par lesquelles des non-résidents fournissent des biens et des services à des résidents.

2.2- Les opérations de répartition

Par «opérations de répartition», il faut entendre des opérations par lesquelles la valeur ajoutée générée par la production est distribuée entre la main-d'oeuvre, le capital et les administrations publiques et des opérations impliquant la redistribution du revenu et de la richesse.

2.2.1- Salaire et traitement brut :

a) Salaires et traitements en espèces : Les salaires et traitements en espèces incluent les cotisations sociales, impôts sur le revenu, etc., à la charge du salarié, même si l'employeur les retient à la source et les verse directement pour le compte du salarié aux administrations de sécurité sociale, aux autorités fiscales et autres.

b) Salaires et traitements en nature : Les salaires et traitements en nature correspondent aux biens, services ou autres avantages fournis gratuitement ou à prix réduit par les employeurs à leurs salariés et que ceux-ci peuvent utiliser à leur convenance pour satisfaire leurs besoins ou ceux des autres membres de leur ménage. Ces biens, services ou autres avantages ne sont pas indispensables au travail proprement dit. Ils constituent un revenu supplémentaire pour les salariés puisque ceux-ci auraient dû les payer s'ils avaient voulu les acquérir par eux-mêmes.

c) Les impôts liés à la production et l'importation : Les impôts sur la production et les importations sont des versements obligatoires sans contrepartie, en espèces ou en nature, prélevés par les administrations publiques. Ils comprennent la TVA grevant les produits, les autres impôts liés à la production (cette catégorie peu homogène comprend par exemple la taxe d'apprentissage, taxe sur les alcools, les produits pétroliers...), les droits de douane.

d) Les subventions d'exploitation : Ce sont les transferts courants versés par les administrations aux unités productrices dans le but d'abaisser le prix de leurs produits et/ou de permettre une rémunération suffisante des facteurs de production.

e) Cotisations sociales à la charge des employeurs : La valeur des cotisations sociales supportées par les employeurs pour garantir le bénéfice de prestations sociales à leurs salariés doit être comptabilisée dans la rémunération des salariés. Les cotisations sociales à la charge des employeurs peuvent être effectives ou imputées.

f) Les transferts courants : Les éléments du patrimoine circulent également. Les opérations de répartition du patrimoine sont des transferts qui influent directement sur le niveau des investissements ou sur la fortune du bénéficiaire. Ils affectent donc les comptes de capital des secteurs concernés. Les transferts en capital regroupent les aides à l'investissement destinés à financer les opérations de FBCF, notamment sous forme d'achats de logement (elles sont enregistrées en emplois du compte de capital des administrations publiques et en ressources du compte de capital des unités aidées); les impôts en capital versés irrégulièrement (il s'agit des droits de mutation à titre gratuit, portant sur des successions et sur des donations) ; les autres transferts en capital regroupant les dommages de guerre, les primes épargne logement...

2.3 Les opérations financières

Par opérations financières, il faut entendre des opérations sur actifs et passifs financiers qui ont lieu entre des unités institutionnelles ou entre une unité institutionnelle et le reste du monde. Au sens juridique, elles portent sur des droits financiers qui prennent le nom de créances quand on les considère du point de vue de leur titulaire et de dettes si on se place du côté de l'obligé. Les opérations financières sont des opérations qui traduisent les variations

des créances et des dettes des secteurs.

3 Les marchés

Les agents économiques sont reliés entre eux par les transactions qu'ils effectuent sur quatre marchés principaux :

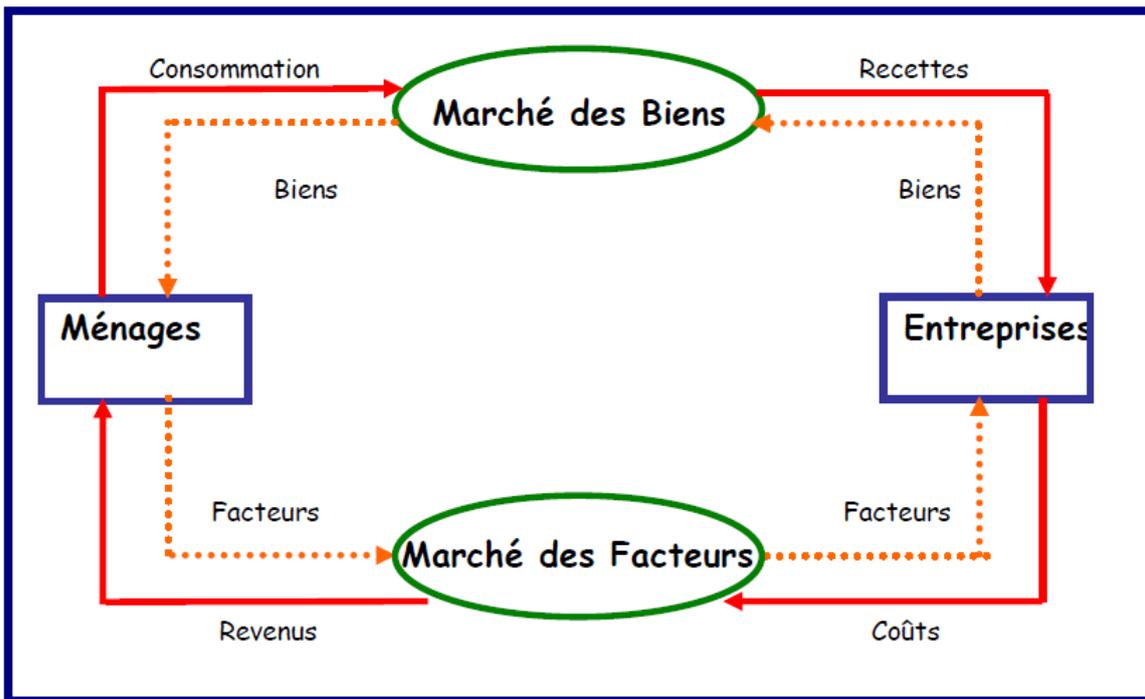
- le marché des biens et services ;
- le marchés des facteurs de production ;
- les marchés financiers (dont le marché de la monnaie) et
- le marché des changes ou marchés des devises.

4 Le circuit économique

Un circuit économique est une représentation schématique des mécanismes fondamentaux du fonctionnement d'une économie.

4.1 Cas d'une économie simplifié

Supposons une économie privée (l'Etat est absent) et fermée composée seulement de ménages et des entreprises non financières. Supposons également qu'il existe seulement deux marchés, le marché des biens et le marché des facteurs. Dans ce cas, le schéma de cette économie se présente comme suit :



Selon ce schéma, les transactions entre les ménages et les entreprises donnent lieu à un double flux : Un flux réel, représentée en pointillé, correspond à un mouvement de biens et de facteurs d'un agent à l'autre. En contrepartie de ce flux, existe un flux monétaire inverse, représentant les sommes versées en échange de biens et des facteurs.